



« Flamber moins et investir utile » : la promotion de l'entrepreneuriat chez des migrants de retour au Sénégal

Mamadou Dimé*

Résumé

L'objectif de cet article est de proposer un état des lieux des nombreuses initiatives de promotion de l'investissement chez des migrants de retour au Sénégal. Il s'appuie sur une série de données qualitatives recueillies auprès de migrants de retour ayant des profils variés (sexe, niveau de qualification, origine ethnique, appartenance confrérique, nombre d'années restées à l'étranger, pays d'accueil, type d'activité exercé, expérience de retour, etc.). D'abord, nous documenterons l'expérience et les itinéraires migratoires, les déterminants et la réalisation du retour, la naissance de la vocation d'entrepreneur et les stratégies et les secteurs d'activités. Ensuite, nous ferons ressortir les obstacles d'ordre social, économique, culturel et institutionnel à la réalisation du projet d'investissement. Nous verrons ainsi dans quelle mesure l'expérience migratoire, la somme de ressources (symboliques, matérielles, capitalisées) et le nouvel ethos de valeurs entrepreneuriales acquises dans le cadre de la migration sont mobilisés ou non, au service de la nouvelle vocation d'homme ou de femme d'affaires. Enfin, nous proposerons une évaluation des politiques mises en place, notamment par les acteurs étatiques, pour accompagner les initiatives économiques des émigrés porteurs de projets d'investissement tout en faisant ressortir un ensemble de propositions mises de l'avant par les personnes que nous avons interrogées pour lever les contraintes auxquelles elles disent faire face.

Mots clefs : migration de retour, investissement, entrepreneuriat, contraintes, enjeux, Sénégal, réinsertion, programmes de promotion.

* Enseignant-chercheur, Département de sociologie, UFR Lettres et sciences humaines, Groupe de recherche sur les migrations et faits de société (GERM), Université Gaston Berger de Saint-Louis. Courriel : mamadou.dime@ugb.edu.sn

Abstract

The objective of this article is to provide an overview of the many investment initiatives put in place by returning migrants in Senegal. It is based on a series of qualitative data collected from returning migrants with diverse profiles (gender, skill level, ethnicity, brotherhood, years spent abroad, host countries, type of business, the experience of returning back home, etc.). The article starts by documenting the experience of the returning migrants, their motivations, their entrepreneurial vocation as well as the strategies involved in setting up their business concerns. The article also highlights the social, economic, cultural and institutional barriers to the implementation of the investment project. The article shows the manner in which the migration experience, the amount of resources (symbolic, material) and the new ethos of entrepreneurial values gained through migration are employed in the new vocation. Finally, suggestions are offered for an evaluation of the policies to support economic initiatives of migrants while bringing out a set of proposals put forward by the people we interviewed to mitigate the various challenges they are confronted with.

Keywords: Migration, investment, entrepreneurship, constraints.

Introduction

Aujourd'hui, les pouvoirs publics sénégalais ne cessent de clamer leur ambition de susciter des vocations d'investisseurs au sein des nombreuses diasporas sénégalaises dispersées à travers le monde. Des structures ministérielles – Agence pour la promotion de l'investissement et des grands travaux (APIX), Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'extérieur (FAISE), guichet unique, ministère des Sénégalais de l'extérieur (MSE), etc. – ont fait de la promotion de l'investissement chez les émigrés sénégalais leur cheval de bataille. Elles souhaitent que l'argent des émigrés puisse être orienté vers des projets économiques rentables, donc créateurs de valeur ajoutée, au lieu d'être massivement drainé, comme c'est actuellement le cas, vers la consommation, l'immobilier et des dépenses à caractère ostentatoire liées au désir d'exhiber des signes extérieurs d'aisance chez ces nouvelles figures de la réussite sociale. La mise en œuvre de programmes de soutien à l'entrepreneuriat des émigrés n'est pas une préoccupation seulement des pouvoirs sénégalais. Ces structures comptent notamment sur le soutien d'organismes de coopération pour la mise en œuvre de leurs politiques de promotion de l'entrepreneuriat ciblant les Sénégalais de l'extérieur. En effet, des initiatives d'aide au retour et surtout à la réinsertion socioéconomique (à travers l'appui à la création d'entreprises ou la mise en place de lignes de crédit) ont foisonné ces dernières années dans le cadre de programmes

bilatéraux. On peut citer, par exemple, la « Plateforme d'appui au secteur et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie » (PLASEPRI) financée par le gouvernement italien en faveur de migrants installés dans ce pays et désireux de revenir s'installer au Sénégal. La coopération française est, elle aussi, présente dans le financement et l'accompagnement de projets d'investissement privé des migrants optant pour le retour, notamment à travers le projet « Initiatives de co-développement » et, plus récemment, le « Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement » (PAISD).

La conversion de l'émigré en investisseur, en entrepreneur ou en porteur de projet économique est devenue aujourd'hui un enjeu de taille même au sein des institutions internationales s'occupant de questions de développement et de migration, tant les sommes en jeu sont colossales. Un indicateur de cette nouvelle attention portée sur le rôle du migrant comme acteur de développement peut être retrouvé dans le rapport détaillé que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (2011) ont ensemble consacré aux interactions entre migrations et développement. Ces deux institutions insistent sur le rôle des envois monétaires dans les processus de développement à l'échelle locale comme globale. Intitulé *Leveraging Migration for Africa: Remittances, Skills, and Investments*, le rapport élaboré sur la base de plusieurs enquêtes montre ainsi que les envois de fonds conduisent à une réduction des niveaux de pauvreté dans les communautés d'origine. Pour plusieurs pays africains, les transferts financiers des migrants se traduisent notamment par un surcroît d'investissements en matière de santé, d'éducation et de logement. Leurs diasporas sont également sources de capitaux, d'échanges commerciaux ou de savoirs et de transferts de technologies (Banque Mondiale et BAD 2011). Ces résultats participent d'un nouveau regard porté sur les impacts des migrations qui sont de moins en moins perçus en termes de pertes pour le pays d'origine. De grandes agences de développement telles que l'AFD¹, l'ACDI², le SIDA³, DFID⁴ et le FIDA⁵ se sont associées d'ailleurs à la Banque Mondiale pour développer une série de projets, visant à intensifier les impacts socioéconomiques des envois des migrants africains.

Pays d'émigration, le Sénégal fait partie des pays africains où le niveau des envois de fonds déclarés a quadruplé entre 1990 et 2010, ce qui en fait la principale source de capitaux extérieurs, après les apports d'investissement direct étranger (Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement 2011 ; Tall 2002, 2008 ; Barro 2008). Selon la BCEAO, les flux en provenance des émigrés représentaient, par exemple, en 2004 près de 6,7 pour cent du PIB du Sénégal (Dimé 2010 ; OIM 2009 ; Diop 2008 ; MSE

2007). Les transferts de fonds des émigrés ont aujourd'hui dépassé, d'après les estimations de la Banque Mondiale, l'aide publique au développement au Sénégal, même si la crise financière sévissant actuellement dans les pays accueillant les plus forts « contingents » d'émigrés sénégalais en Occident (France, Italie, Espagne, États-Unis) est de nature à ralentir notablement les montants des flux ainsi que leur fréquence.

La canalisation de la rente de l'émigration et l'orientation des initiatives des migrants de retour vers des « créneaux créateurs de valeur ajoutée » sont donc devenues une préoccupation des pouvoirs publics et un enjeu majeur dans les politiques de développement. Pourtant, aujourd'hui, pour un migrant sénégalais de retour, investir peut ressembler à un parcours de combattant, tant les obstacles sont nombreux : lourdeurs bureaucratiques, corruption, méconnaissance des règles, pesanteurs socioculturelles, etc. Certes, des success stories peuvent être dénombrées ; mais de nombreux échecs sont comptabilisés et expliquent très souvent la frilosité des émigrés à réinvestir au pays.

Nous appuyant sur une série d'entretiens réalisés auprès de 17 émigrés de retour présentant divers profils, nous proposons un état des lieux des contraintes à l'investissement de ces émigrés. Nous avons réalisé des entretiens individuels semi-directifs avec ces personnes que nous avons sélectionnées selon la méthode boule de neige. Les entretiens ont essentiellement porté sur leurs expériences migratoires, l'intégration dans le pays d'accueil, les motivations pour le retour, son déroulement pratique, les difficultés appréhendées et celles vécues. La majeure partie des entretiens a porté sur les activités économiques post-retour afin de voir comment la migration a été au service de la réalisation du projet économique. Cette enquête sur les entraves à la réalisation d'activités économiques s'est déroulée dans le cadre d'une étude plus vaste sur les conditions et modalités de déroulement du retour. Nous avons ainsi exploité les données portant sur les obstacles à la mise en œuvre de projets d'investissement. Les parcours typiques de personnes seront mis en relief afin de souligner des expériences singulières de retour sous forme d'extraits de discours et d'analyses, dans un style indirect.

Sur la base des discours recueillis, nous identifierons, dans un premier temps, les entraves à la réalisation des projets économiques dont ils sont porteurs. Nous documenterons ainsi leur dynamique de réinsertion économique, les créneaux d'investissement. Nous montrerons ensuite comment l'expérience migratoire est mise au service de la réalisation du projet d'investissement. L'étude exposera également, dans un troisième temps, un ensemble de propositions mises en avant par les personnes interrogées pour lever les contraintes auxquelles elles disent faire face. Dans cette recherche,

nous focaliserons notre regard uniquement sur la catégorie de migrants de retour ayant investi dans des secteurs d'activités économiques à Dakar et dans d'autres villes du pays, notamment Saint-Louis et Louga.

L'émigration des Sénégalais : l'ampleur d'un phénomène

L'émigré est devenu au Sénégal une figure centrale et un symbole par excellence de réussite sociale dans l'imaginaire populaire. Sont mis en avant les villas somptueuses, les investissements immobiliers et commerciaux, les voitures rutilantes et autres signes évidents d'aisance financière (coûteuses cérémonies familiales, vêtements de marque) pour magnifier la réussite de ces gens qui, selon la rhétorique populaire, ont fait du « voyage » leur métier (Diop 2008). Une telle situation conduit les jeunes, citadins comme ruraux, à plébisciter l'émigration comme la voie la plus rapide et la plus efficace pour sortir de la précarité du quotidien et accéder au succès matériel tant rêvé et célébré, ce qui les amène à prendre tous les risques pour réaliser cet ardent désir. Les drames de l'émigration clandestine sont là pour rappeler que les jeunes Sénégalais sont prêts à tout, y compris à laisser leur vie sur le chemin de l'exil, pour franchir les frontières de « l'eldorado » européen ou américain. L'alternative étant d'aller à tout prix à *Barça* (Barcelone) ou de finir à *Barsakh* (l'Au-delà). Mais avant qu'on en arrive à ce que les jeunes Sénégalais risquent leur vie dans des embarcations de fortune pour rallier, depuis les côtes sénégalaises, mauritaniennes, marocaines ou libyennes, l'Espagne ou l'Italie, plusieurs étapes importantes ont jalonné l'histoire de l'émigration sénégalaise au gré des conjonctures économiques, des politiques migratoires des pays de destination, de l'intensité de la crise économique et agricole frappant le pays d'origine, du degré d'intégration de la diaspora dans les villes d'accueil et du contexte géopolitique international (Cross 2013 ; Diop 2013a, 2013b ; Dimé 2010 ; Tall 2008 ; Diop 2008).

La « propension » des Sénégalais à émigrer ainsi que la place conférée à l'émigration dans les itinéraires de réussite sociale ne sont pas nées *ex nihilo*. Elles ont eu pour soubassement un terreau social propice fait de mythes et de légendes au sujet du voyage, de valeurs sociales qui contribuent à forger et à entretenir un ethos, au sens wébérien de prédispositions pour l'action, et une vocation d'émigré (Mbodj 2008). En partant des fondements sociaux de cet *ethos*, l'émigration sénégalaise d'hier à aujourd'hui est jalonnée de ruptures, d'évolutions et d'innovations. L'histoire des migrations internationales sénégalaises laisse voir ainsi de profondes transformations quant au profil des émigrés (profil plus scolarisé, personnes qualifiées, féminisation, diversification des destinations, tendance à la circularité, etc.). Leurs stratégies de départ et d'intégration dans les pays d'accueil, les flux,

les destinations des « modou-modou », « fatou-fatou », « ibra italien », « voyageurs », « venant », autant de noms dont sont communément affublés les émigrés, ont beaucoup évolué à la faveur du durcissement des conditions de départ et de séjour et des difficultés d'intégration professionnelle (Cross 2013 ; Tall 2008).

Les montants transférés par les émigrés, malgré une conjoncture devenue plus difficile ces trois dernières années, mettent en lumière leur rôle socioéconomique majeur dans le développement de leur localité d'origine et du Sénégal en général (Diop 2008). La crise socioéconomique que traverse le pays et le fort désir de réussite, entre autres, ont amené les Sénégalais, notamment sa frange juvénile, à faire le siège des consulats et des ambassades des pays exigeant le visa pour l'entrée sur leur territoire. Ils ont adopté des comportements des plus téméraires pour partir, ont essaimé par milliers sur les chemins ardu de l'exode vers les autres pays africains et ont établi des « little Senegal », des « piccolos Dakar » ou des « Mini Sandaga » en Occident.

Le Sénégal est considéré comme un « exportateur de ressources humaines ». En effet, il est le quatrième pays d'émigration en Afrique subsaharienne et le premier en Afrique de l'Ouest (OIM 2009 ; MSE 2007). Officiellement, les Sénégalais de l'extérieur étaient estimés à 400 000 personnes en 1998 (MSE 2007). Compte tenu de l'importance de l'émigration clandestine et du faible niveau d'immatriculation des émigrés, on peut supposer que leur nombre était nettement plus important.

Aujourd'hui, les estimations les plus prudentes font état de plus de deux millions de Sénégalais dispersés aux quatre coins du monde avec, cependant, des foyers plus importants, de par l'ancienneté de leur installation (France, Côte d'Ivoire), leur proximité (Gambie, Mauritanie, Guinée, Guinée-Bissau et Mali), leur poids démographique (Cross 2013 ; OIM 2009 ; Diop 2008 ; Dieng 2008 ; MSE 2007). Les nouveaux « eldorados » de l'émigration sénégalaise se trouvent d'abord en Italie, en Espagne et aux États-Unis, mais aussi dans des pays émergents comme le Brésil. Le Canada, la Chine et Dubaï comptent également parmi les destinations privilégiées (Diop 2008 ; MSE 2007 ; Tall 2002). Il faut cependant reconnaître qu'en l'absence de statistiques fiables et à jour, il est impossible de quantifier les dimensions les plus significatives de l'émigration sénégalaise et de leurs enjeux : poids démographique, effectifs, évolution des flux, répartition selon les pays d'établissement, distribution selon l'âge, le sexe et l'activité exercée, etc. Pour mettre en place des politiques migratoires efficaces à l'endroit de cette catégorie de la population, il est pourtant indispensable de corriger cette lacune.

Migrations de retour des Sénégalais : des motivations et des pratiques plurielles

La migration de retour est un champ insuffisamment exploré de la migration (Dumont 2005 ; Cassarino 2004 ; Arrowolo 2000 ; Gmelch 1980). Sa signification et ses implications ne sont pas totalement maîtrisées (Dumont & Spielvogel 2008). Celles-ci s'orientent principalement vers l'analyse des expériences de vie dans les pays d'accueil ou l'étude des conditions de départ et des parcours migratoires selon un schéma souvent linéaire (pays de départ, pays de transit, le cas échéant, et pays de destination). Aujourd'hui, dans les études sur les migrations, différentes typologies de retour ont été mises en évidence pour décrire le niveau de développement des pays intéressés par la migration et les retours, la durée du séjour dans le pays de retour, les intentions des migrants par rapport aux résultats obtenus, ou encore le contexte sociologique du retour individuel (Sinati 2014 ; ENDA DIAPOL 2009 ; Dumont & Spielvogel 2008 ; King 2000 ; Rallu 2003).

C'est ainsi que généralement, on s'accorde à distinguer trois grandes catégories de retour (Quiminal 2002), quel que soit le statut des individus dans le pays de destination, à savoir, les :

- retours volontaires sans contrainte, lorsque les migrants décident à un moment donné de leur séjour de rentrer au pays de leur propre volonté et à leurs frais ;
- retours volontaires contraints, lorsque le statut de protection temporaire des migrants touche à sa fin, qu'une demande d'asile est rejetée ou qu'ils ne peuvent rester et décident de rentrer au pays de leur propre chef ;
- les retours volontaires assistés (programmes d'aide au retour) ;
- les retours involontaires lorsque les autorités du pays hôte ordonnent l'expulsion.

Les recherches sur les migrations de retour ont évolué au fil de la complexification des mouvements migratoires et des législations les encadrant et des conditions qui leur ont donné naissance (Cassarino 2004). Ainsi, différents modèles théoriques ont été mis en évidence pour expliquer les facteurs à l'origine des retours, les conditions de leur réalisation, les difficultés de réintégration vécues par ceux qui sont rentrés, leur profil (King 2000 ; Gmelch 1980). Aujourd'hui, la théorie dominante met l'emphase sur les espaces transnationaux et diasporiques des migrants ainsi que sur les retombées des retours et leurs impacts sur le développement des pays d'origine (IOM 2004 ; Dumont & Spielvogel 2008 ; Martiniello 2007). Les critères de définition d'une migration de retour sont variables, mais habituellement, on retient des indicateurs comme le temps, les déterminants du retour, sa

modalité de réalisation (volontaire et indépendante), les circonstances du retour, les motifs. L'intérêt pour les retours est amplifié aujourd'hui par les nombreux programmes d'incitation au retour mis en place par certains gouvernements de pays d'accueil, notamment occidentaux, pour favoriser les retours volontaires dans le cadre des expériences de co-développement ou des migrations circulaires (Ammassari 2005).

Bien que les Sénégalais continuent à percevoir la migration internationale et de préférence en Occident comme le meilleur antidote à la crise socioéconomique sévissant au pays, la période actuelle est marquée par l'importance des migrations de retour au pays. Tout d'abord, les premières vagues d'émigrés sont arrivées à la retraite. Ensuite, les émigrés en activité sont de plus en plus animés par le souci de se prémunir contre les aléas et les incertitudes inhérentes surtout au statut de « sans-papiers », situation que partage une bonne partie des Sénégalais dans les pays comme la France, l'Italie et l'Espagne. Les programmes d'aide au retour dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale se sont multipliés dans les pays d'accueil.

Les obstacles à l'intégration et à l'insertion se posent avec plus d'acuité dans un contexte européen marqué ces dernières années par des difficultés d'intégration socioéconomique plus ardues du fait, entre autres, de la crise financière sévissant dans les plus importants pays européens d'accueil des Sénégalais (France, Espagne, Italie, Portugal). Les politiques d'austérité, qui en sont le corollaire, mais également l'attitude plus hostile de certaines franges de la population de ces pays, comme en attestent les gains électoraux réalisés par certains partis d'extrême-droite, ne facilitent pas l'insertion des immigrés sénégalais.

L'absence de données à jour empêche de mesurer l'ampleur du phénomène du retour des migrants au Sénégal, mais au cours des trois dernières années, les médias se sont beaucoup fait l'écho du retour de migrants auparavant installés dans des pays européens, faisant face à une crise économique aiguë. Il s'agit, pour l'essentiel, de migrants confrontés à des difficultés économiques exacerbées dans ces pays. Ils reviennent au bercail pour lancer des activités économiques sur la base de leur épargne et à partir du patrimoine qu'ils s'étaient constitué pendant les périodes les plus fastes de leur migration. Cela étant dit, la catégorie de ceux qui rentrent au pays ne se limite pas au type du migrant de retour qui cherche à se convertir en *businessman*, elle englobe bien d'autres profils. C'est ainsi que les rapatriés cherchent à reprendre les chemins de la migration dès leur retour (Bredeloup 2009). Les retraités, quant à eux, sont davantage dans une dynamique de migration circulaire ou saisonnière, sans compter les candidats malheureux de retour après un parcours sanctionné par un échec. Tous ces profils, et bien d'autres, peuvent être recensés parmi les nombreux Sénégalais qui reviennent au pays dans des circonstances et des conditions très hétérogènes.

D'émigré à investisseur

Les politiques de promotion de l'investissement ciblent, parmi leurs acteurs prioritaires, les émigrés de retour au Sénégal pour plusieurs raisons : retraite, crise économique, durcissement de la législation migratoire dans le pays d'accueil. Ce ciblage repose sur l'hypothèse que ces émigrés de retour sont détenteurs de capitaux épargnés sur une longue période. Soit ils auraient un patrimoine qui les rendrait éligibles à des financements de structures bancaires, ou encore un esprit d'entreprise qui devrait leur permettre de mettre en œuvre des initiatives économiques rentables pour l'économie. Même si les objectifs d'implication des émigrés dans des projets économiques sont ambitieux, ils se heurtent à l'épreuve de la réalité du monde des affaires au Sénégal. Le pays continue de souffrir de plusieurs faiblesses d'ordre institutionnel, réglementaire, financier, social, quoique des efforts aient été faits pour rendre plus attractive la destination sénégalaise face aux investissements étrangers, en particulier de la diaspora (allègement des procédures, avantages fiscaux, création d'un guichet unique, etc.).

Les émigrés disposent en général de ressources devant leur permettre de jouer un rôle économique effectif. Ceux qui sont motivés par un désir de retour pour mener des activités économiques disposent habituellement d'un patrimoine matériel et financier important et ont souvent une idée sur les secteurs dans lesquels ils pourront faire fructifier leur argent. C'est pourquoi les émigrés constituent une cible de choix pour les programmes de promotion de l'investissement mis en œuvre par des structures comme l'APIX, l'ADPME ou le FAISE, parce que disposant d'un certain nombre de ressources dont :

- un capital financier accumulé tout au long de leur expérience migratoire et rendu encore plus important par le caractère favorable du taux de change des devises des pays, surtout occidentaux, d'accueil ;
- un capital social lié au réseau de connaissance et de potentiels partenaires dont ils disposent dans les pays d'accueil (étrangers voulant investir ou délocaliser des entreprises, programme de la coopération décentralisée porté par les communes et les régions européennes en destination des pays sous-développés) ;
- leur capital intellectuel, notamment pour la frange la plus instruite des émigrés, une catégorie en voie d'expansion parmi les candidats au départ, depuis le début des années 2000 en lien avec le boom de l'émigration qualifiée ;
- les valeurs acquises au cours de l'aventure migratoire (résilience, ambition, capacité d'adaptation, assurance, ouverture) qui sont

relativement profitables pour renforcer leur esprit d'entreprise et pouvoir relever les nombreux défis qui émaillent tout processus de réalisation d'activités économiques.

À l'image de la société d'origine et du profil de l'économie sénégalaise, cadre dans lequel les émigrés investissent et qui est fortement dominé par les activités dites « informelles », au premier rang desquelles le commerce, les migrants investisseurs enquêtés disent s'adapter avec réalisme. Cette rationalité fondée sur le réalisme qui consiste à faire ce qu'on sait faire le mieux et faire ce qui est plus maîtrisable et plus profitable, en l'occurrence le commerce, se justifie à bien des égards du fait des modèles de réussites économiques qui en découlent. En effet, en dehors des nombreux avantages que procure l'informel (pas d'obligation fiscale, ni de respect du code du travail), les activités commerciales, en particulier l'importation de biens, s'effectuent la plupart du temps au travers de modalités qui consistent en diverses formes de contournement de la réglementation économique locale. Dès lors, les marges qui en découlent liées au non-respect des obligations fiscales et aux contournements en question font qu'elles restent les activités les plus profitables dans le champ de l'économie sénégalaise. D'autres facteurs économiques y concourent, en l'occurrence l'opacité relative des marchés, les aléas moraux qui en découlent, les monopoles de fait, l'irrégularité des approvisionnements et la faible concurrence. Ils sont de nature à permettre une maximisation extrême des taux de profits, voire de la rente des commerçants.

Au-delà du commerce, le secteur du bâtiment est toujours resté l'une des locomotives de l'économie nationale marquée par une forte demande et, corrélativement, une forte croissance (MSE 2007). Cela explique bien pourquoi nos enquêtés sont enclins à y investir pour vendre des matériaux de construction, ou surtout pour réaliser des projets immobiliers à des fins locatives. Enfin, du fait que l'alimentation constitue un besoin quotidien, fondamental et nécessaire à la reconstitution de la force de travail, et qu'en particulier dans les espaces urbains et périurbains au Sénégal, le phénomène des travailleurs sans ancrage familial se développe de plus en plus, la restauration devient une activité porteuse pour les promoteurs.

Les investissements les plus importants ont, respectivement, trait aux activités commerciales à travers notamment l'importation de carrelage et de matériels de quincaillerie, l'importation de pièces détachées de voiture et l'immobilier à des fins locatives (Tall 2002). Ces créneaux représentent les secteurs de prédilection en matière d'investissement des émigrés pour leur forte rentabilité. Bien qu'en termes de création de valeur ajoutée, ce ne sont pas les secteurs ayant les impacts économiques les plus marqués

pour le pays. Ce qui y prévaut, c'est davantage une logique d'accumulation rentière et de spéculation (dans l'immobilier notamment) qu'une logique de création de richesses. Cela est, par exemple, pour beaucoup dans la naissance d'une bulle spéculative dans le secteur de l'immobilier à Dakar et qui s'est traduite notamment par une spirale inflationniste contribuant à une hausse vertigineuse du coût du loyer dans la capitale (Daffé 2008 ; Barro 2008). Les investissements ont un caractère informel et les migrants investisseurs privilégient des activités à rentabilité rapide et à court terme et adoptent des comportements d'affaires ne rompant nullement d'avec les pratiques traditionnelles du capital sénégalais.

Le choix de ces créneaux d'investissement est, en grande partie, dicté par les caractéristiques de l'économie sénégalaise et la possibilité de mieux maîtriser les investissements réalisés dans des domaines comme le commerce, l'immobilier et l'habitat. Ceux-ci sont perçus comme moins sujets aux incertitudes et mieux protégés que d'autres secteurs jugés plus à risque ou demandant la mise en place d'entreprises, avec ce que cela suppose comme lourdeur, frais, paperasse pour se conformer aux exigences réglementaires. Un émigré rentré à Dakar après plusieurs années passées en Italie nous a fait part de son découragement pour mettre sur pied une PME dans le domaine très en demande de la sécurité et du gardiennage à Dakar. Devant les lourdeurs bureaucratiques et les tracasseries administratives incontournables pour réunir les autorisations et les pièces constitutives du dossier d'agrément, il a préféré renoncer. Les capitaux mobilisés pour créer cette entreprise dans laquelle il comptait recruter au moins dix personnes au départ ont ainsi servi à financer l'achat d'une propriété foncière (Entretien avec Malick, Dakar, mai 2012).

Un environnement des affaires encore contraignant

Nos enquêtes de terrain laissent voir que les émigrés sont porteurs de projets lorsqu'ils choisissent de revenir investir au Sénégal. Ils ont souvent une idée, avant leur retour, des créneaux qu'ils jugent les plus attractifs ou les plus rentables. Une analyse du paysage économique fait apparaître quelques cas de succès chez ces émigrés investisseurs, malgré les nombreux obstacles rencontrés tout au long des différentes phases de mise en place et de consolidation de leurs activités économiques. Les différents entretiens ont été centrés sur les difficultés vécues et sur les moyens de les contourner. Il s'agit, pour l'essentiel, de goulots d'étranglement intrinsèques aux structures mêmes de l'environnement des affaires d'un pays sahélien sous-développé soumis à des nombreux défis aux plans institutionnel (mal gouvernance), politique, économique, social. Nos enquêtés ont ainsi été très prolixes sur les contraintes qu'ils ont personnellement vécues. Elles ressortissent en dernière

instance à un climat des affaires encore peu attractif, malgré les efforts des pouvoirs publics pour promouvoir les initiatives économiques privées, surtout celles portées par des acteurs ayant connu des contextes socio-économiques, réglementaires souvent aux antipodes de ceux propres au Sénégal.

Un problème récurrent mis en avant dans les discours a été le déficit d'informations relatif à la réglementation et à l'environnement des affaires. Les dispositifs institutionnels mis en place pour faciliter les investissements, pour favoriser la création de PME, tous ces mécanismes d'accompagnement ne sont pas connus par les émigrés de retour. Leur principale préoccupation reste l'accès à des facilités fiscales, douanières et administratives pour pouvoir investir (législation du travail, licences, affaires fiscales, réglementation de l'environnement, procédures administratives d'importation et d'exportation, etc.). Cette préoccupation est à comprendre non seulement en termes de facilitation, mais aussi d'information, d'assistance, de guidage et d'incitation.

Ce corpus réglementaire lui-même est source de problèmes à cause d'une documentation pléthorique, susceptible d'inhiber les initiatives voulant revêtir un cadre formel et légal. Cette contrainte repose souvent sur un manque de confiance des émigrés investisseurs envers les services de l'administration, surtout les services fiscaux, ce qui amène la plupart des porteurs de projet à privilégier des activités à caractère rentier (immobilier) ou à évoluer dans le secteur informel. Ils essaient de contourner les règles pour échapper à une fiscalité perçue comme dissuasive et maximiser ainsi la rentabilité de leurs activités. La fiscalité est apparue comme une préoccupation majeure de nos enquêtés non seulement à cause des taux de taxation jugés exorbitants, mais également en raison de leur méconnaissance des fondements sur lesquels ils reposent. Certains ont en effet l'impression d'être « exposés » en première ligne à cause de leurs prétendues activités lucratives ou de leur supposée richesse.

Une autre contrainte majeure est l'accès au financement (crédit, subvention, aide au retour) pour investir ou pour consolider les fonds propres mobilisés pour réaliser les projets d'investissement. Cela montre la pertinence des politiques d'aide au retour envisagées par certaines coopérations bilatérales, sous réserve d'une révision des montants plafonds et des barrières psychologiques à l'éligibilité comme la conditionnalité liée au renoncement au titre de séjour. C'est aussi la preuve que la mise à disposition de produits de crédit d'investissement constitue une demande réelle chez les émigrés qui veulent rentrer au Sénégal. Les contraintes réglementaires, les problèmes d'accès aux financements, les entraves réglementaires et institutionnelles ont été soulevés par les personnes enquêtées pour mettre en exergue les difficultés rencontrées dans leur expérience d'investissement. Différentes anecdotes ont été recueillies lors des entretiens pour les illustrer.

C'est ainsi que Mor est rentré d'Espagne en 2008 pour investir ses économies laborieusement amassées pendant un séjour de plus dix ans en France, en Espagne et en Belgique. Il a mis sur pied à Saint-Louis une boulangerie. Il a construit un immeuble à des fins locatives en attendant une expansion et une diversification de ses activités dans des domaines comme l'agriculture. Il met en exergue les « déboires » rencontrés dans ses activités d'homme d'affaires, surtout avec les services administratifs. Il insiste sur les obstacles mis sur sa trajectoire d'homme d'affaires par les services administratifs sénégalais, comparant la situation avec l'Europe :

En Europe, quand tu es dans les affaires, que tu crées de l'emploi, on t'encourage, on te facilite les démarches, les administrations sont là pour te soutenir. Parce que le toubab, ce qu'il valorise, c'est le travail. Mais ici, partout des paperasses. C'est très lourd (Entretien avec Mor, Louga, avril 2012).

Les difficultés relèvent de l'environnement global des affaires du Sénégal et les émigrés investisseurs partagent donc la même expérience avec les autres acteurs économiques qui ne cessent de se plaindre des nombreux freins à l'investissement dans les études fréquemment produites sur la question. Ces obstacles affaiblissent l'attractivité du Sénégal dans un environnement global où sévit une féroce concurrence entre les pays. Outre les pesanteurs évoquées plus haut, d'autres facteurs freinant l'investissement sont mentionnés, comme la cherté des facteurs de production, l'ampleur de la corruption, le déficit d'infrastructures, la faible qualité de la main-d'œuvre, certaines rigidités du code du travail, une faible productivité imputable à une éthique de travail déficiente.

Les obstacles auxquels sont confrontés les émigrés de retour pour se lancer dans les affaires ne sont pas uniquement d'ordre réglementaire, institutionnel ou financier ; ils ont également une forte dimension culturelle et sociale, ce qui pose la question de la réinsertion sociale et culturelle des migrants de retour. Celle-ci est souvent escamotée dans les études sur les retours alors qu'elle est souvent cruciale dans les succès ou les échecs de ceux qui rentrent au pays, en particulier ceux qui ont choisi la difficile voie des affaires.

Le séjour à l'étranger suscite des changements au plan de la personnalité et des valeurs de manière latente ou manifeste. On se trouve exposé à des valeurs qui peuvent être en contradiction avec celles de sa société d'origine. Avec le temps, de nouvelles habitudes de vie sont acquises, de nouvelles valeurs intériorisées. Tout ceci fait que le retour pose des défis de réintégration sociale. Les défis sont encore plus importants pour ceux qui se lancent en affaires. Les entretiens ont permis de mettre en lumière les difficultés d'adaptation causées par ce qui est perçu comme des

blocages culturels à l'action entrepreneuriale. L'analyse des discours fait apparaître la remise en question de valeurs perçues par les enquêtés comme difficilement conciliables avec leurs activités économiques. Il s'agit, entre autres, des nombreuses sollicitations financières et matérielles de la famille, des connaissances, au nom d'une solidarité communautaire sans limite, du primat des relations personnalisées au détriment de relations d'affaires fondées sur le professionnalisme et l'efficacité – d'où la nécessité d'avoir à « toujours donner le prix de la cola⁶ », le manque d'ardeur dans le travail, une conception élastique du temps qui favorise l'absentéisme et la perte de temps.

Conclusion

Dans l'histoire des migrations sénégalaises, la fin des années 1990 semble correspondre à un « âge d'or » pour les Sénégalais établis notamment en Europe. C'est d'ailleurs à cette période que l'émigré est devenu une figure majeure de la réussite sociale (Warnier & Banégas 2001). Cette consécration était assurée par les fortunes rapides que les émigrés arrivaient à bâtir et les dépenses qu'ils n'hésitaient pas à faire pour exhiber et magnifier leur réussite sociale, ce qui était de nature à nourrir, dans l'imaginaire populaire, les clichés sur la figure de l'émigré « flambeur » reconnaissable par son look singulier (chaînettes en or, vêtements griffés, maillots de célèbres équipes de football). Plusieurs années plus tard, du fait surtout d'un contexte économique dégradé dans les pays d'accueil, le « flambeur » s'est mis à l'heure du réalisme et du pragmatisme dans ses logiques d'utilisation de son argent et dans ses comportements d'investissement. Le « flambeur » d'hier cherche à « investir utile » aujourd'hui. Ces changements se produisent au moment où, au Sénégal, les pouvoirs publics cherchent à drainer l'argent des émigrés vers des projets économiques rentables et à susciter des vocations d'entrepreneur et d'investisseur chez les émigrés.

La nombreuse diaspora sénégalaise est, en effet, perçue comme une cible prioritaire dans les différents programmes de promotion de l'investissement. Différentes initiatives gouvernementales ont été mises en œuvre au cours des dernières années pour rendre l'environnement des affaires plus attractif. Mais il reste encore beaucoup d'autres contraintes à lever, notamment les lourdeurs bureaucratiques, la faiblesse des mesures incitatives et l'accompagnement des institutions publiques et privées d'appui à l'investissement et à l'entrepreneuriat, l'accès aux financements. Notre recherche a fait le tour d'horizon de ces entraves à partir du cas spécifique de migrants investisseurs. Elle s'est évertuée à dresser leur profil, à identifier les déterminants de leur retour et la mise en œuvre de leurs activités économiques. Elle a cherché

surtout à documenter, en partant de discours d'enquêtés, les difficultés rencontrées au niveau entrepreneurial et de la réintégration sociale.

Le problème majeur pour documenter les migrations de retour est l'absence de données à jour sur les profils fortement hétérogènes des migrants de retour, les motivations mises de l'avant pour justifier les retours et les dynamiques de réinsertion économique et sociale, une fois au pays. De vastes enquêtes sont indispensables ainsi que des études de cas ciblées sur des profils particuliers (migrants retraités, migrants qualifiés, migrants ayant échoué dans leur projet migratoire.). Même si l'on ne dispose pas de données suffisantes pour en apprécier l'ampleur, depuis que les principaux pays d'accueil des Sénégalais en Europe sont entrés en récession, nombreux sont les migrants désireux de se réinstaller au pays. La presse se fait largement l'écho de nombreux retours en voiture à travers la « route du désert », depuis le Maroc, en passant la Mauritanie. La raréfaction des emplois peu qualifiés accessibles à la majorité des migrants sénégalais dans les villes italiennes ou espagnoles condamne une bonne partie d'entre eux au chômage durement ressenti. Certains réévaluent leur projet migratoire alors que d'autres se réorientent ailleurs, dans les pays scandinaves notamment. Mais une bonne proportion envisagerait le retour s'il y avait un dispositif d'accompagnement de leur projet. Les pouvoirs publics ont là un immense défi à relever pour que les multiples capitaux (humain, symbolique, économique, social) dont sont détenteurs ces migrants puissent être fructifiés au pays.

Notes

1. Agence française de développement.
2. Agence canadienne de développement international.
3. Swedish international development agency (Agence suédoise de développement international).
4. Department for international development (Agence de développement international de la Grande-Bretagne).
5. Finnish international development agency (Agence finlandaise de développement international).
6. Donner un pot-de-vin.

Références

- Ammassari, S., 2005, « L'effet du retour des travailleurs migrants sur le développement », *Coopération Sud*, PNUD, New York, pp. 91-115.
- Arowolo, O., 2000, « Return Migration and the Problem of Reintegration », *International Migration*, vol. 38, n° 5, pp. 59-82.

- Banégas, R., Warnier, J.-P., 2001, « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, n° 82, pp. 5-21.
- Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, 2011, *Leveraging Migration for Africa: Remittances, Skills, and Investments (Démultiplier l'impact des migrations pour l'Afrique : envois de fonds, renforcement des compétences et investissements)*, Washington, The World Bank.
- Barro, I., 2008, « Émigrés, transferts financiers et création de PME dans l'habitat », in M-C Diop, (éd.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Dakar-Paris-Nairobi, CREPOS-Karthala-ONU Habitat, pp. 133-152.
- Bredeloup, S., 2009, « Rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire : réinstallations, réinvestissements au pays et nouveaux projets migratoires, in G. Cortes, H. Guétat (éd.), *Migrants des Sud*, IRD, collection Objectifs, pp. 167-186.
- Cassarino, J.-P., 2004, « Theorising return migration: the conceptual approach to return migrants revisited », *International Journal on Multicultural Studies*, vol. 6, pp. 253-279.
- Cross, H., 2013, « Globalisations du marché du travail, frontières et migrations à partir du Sénégal », in M-C Diop (éd.), *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade, le Sopi à l'épreuve du pouvoir*, Paris-Dakar, Karthala-CRES, pp. 729-746.
- Daffé, G., 2008, « Les transferts d'argent des migrants sénégalais : entre espoir et risques de dépendance », in M-C Diop (éd.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Dakar-Paris-Nairobi, CREPOS-Karthala-ONU Habitat, pp. 105-131.
- Dieng, S. A., 2008, « Déterminants, caractéristiques et enjeux de la migration sénégalaise », *Revue Asylon(s)*, n° 3, URL : <http://www.reseau-terra.eu/article709.html>, 14 juin 2014.
- Dimé, M., 2008, « Passer du rôle de « sapeur-pompier » à celui de « créateur de richesse ». Enjeux, stratégies et expériences d'orientation des transferts monétaires des émigrés sénégalais vers des projets productifs », Communication présentée au colloque scientifique multidisciplinaire, RGSC, Montréal, Canada.
- Dimé, M., 2010, « Des « dockers » de Marseille aux « aventuriers » vers l'Espagne. L'émigration internationale des Sénégalais : permanences et ruptures », Communication au séminaire international Regards croisés sur les migrations internationales féminines et la protection sociale organisé par le Groupe d'Études et de Recherches sur les Migrations et Faits de Sociétés (GERM), Saint-Louis, Sénégal, Université Gaston-Berger.
- Diop, M.-C., (éd.), 2013a, *Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, Paris-Dakar, Karthala-CRES.
- Diop, M.-C., (éd.), 2013b, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le Sopi à l'épreuve*, Paris-Dakar, Karthala-CRES.
- Diop, M.-C., (éd.), 2008, *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris-Dakar, Karthala-CRES, Paris.
- Dumont, J.-C. et Spielvogel, G., 2008, « Les migrations de retour : un nouveau regard », in OCDE, *Perspectives des migrations internationales*, SOPEMI, OCDE, Paris, pp. 181-246.

- ENDA DIAPOL, 2009, *Migration et Retour en Afrique de l'Ouest. Le cas du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal*, Rapport d'étude, consultante, Giulia Sinatti, (http://www.endadiapol.org/IMG/pdf/RAPPORT_BIT-ENDA_RETOUR_2_.pdf). 20 août 2014.
- Flauhaux, M-L., 2009, *Les migrations de retour et la réinsertion des Sénégalais dans leur pays d'origine*, Université catholique de Louvain, Mémoire de master de démographie.
- Gmelch, G., 1980, « Return Migration », *Annual Review of Anthropology*, vol. 9, pp. 135-159.
- International Organization for Migration (IOM), 2004, *Return migration: policies and practices in Europe*, Geneva.
- King, R., 2000, « Generalizations from the history of return migration », in B. Ghosh, (ed.), *Return Migration: Journey of hope or Despair ?* IOM, UNO, Geneva, pp. 7-55.
- Martinielo, M., 2007, « Immigration et transnationalisme », *Écarts d'identité*, n° 111, pp. 76-79.
- Mbodj, P., 2008, « Imaginaires et migrations : le cas du Sénégal », in M-C Diop, (éd.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Dakar-Paris-Nairobi, CREPOS-Karthala-ONU Habitat, pp. 305-319.
- Mezger, C., 2008. *Who comes back? The case of Senegalese returning to Dakar*, Chaire Quetelet, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- Ministère des Sénégalais de l'extérieur (MSE), 2007, Étude sur l'implication des Sénégalais de l'extérieur dans le développement économique du Sénégal, Cabinet Sen Ingénierie consult, rapport de consultation, Dakar.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM), 2009, Migration au Sénégal. Profil national 2009, rapport préparé par Aymar Narodar Some.
- Quiminal, C., 2002, « Retours contraints, retours construits des émigrés maliens », *Hommes et migrations*, n° 1236, pp. 35-43.
- Rallu, J.-L., 2003, « L'étude des migrations de retour », in Graziella Caselli J. V., Wunsch, G., (éd.), *Démographie : analyse et synthèse. Volume IV : Les déterminants de la migration*, INED, Paris, pp. 199-209.
- Sinatti, G., 2014, « Return migration as a win-win-win scenario? Visions of return among Senegalese migrants, the state of origin and receiving countries », *Ethnic and Racial Studies*, (<http://dx.doi.org/10.1080/01419870.2013.868016>), 20 novembre 2014.
- Tall, S. M., 2002, « L'émigration sénégalaise d'hier à demain », in M-C Diop, (éd.), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, Paris, pp. 549-578.
- Tall, S-M, 2008, « La migration internationale sénégalaise, des recrutements de main d'œuvre aux pirogues », in M-C Diop, (éd.), *Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Dakar-Paris-Nairobi, CREPOS-Karthala-ONU Habitat, pp. 37-67.

